

Leur pèlerinage fut long; tantôt traversant des marais immenses, tantôt descendant des rivières rapides; ici, reçus en libérateurs par des nations converties; là, traités comme des bêtes sauvages par des hordes altérées de sang, ils parvinrent enfin sur les bords de l'Ontario, qui, bien que le moins étendu de la longue chaîne de lacs qui, semblable à une ceinture immense, joint les côtes de l'Atlantique à celle de la mer Indienne, n'en est pas moins une vaste mer intérieure; puis, se dirigeant vers l'ouest, ils s'engagèrent dans cet étroit passage qu'ont creusé, entre les cliffs perpendiculaires, les eaux bouillonnantes du Niagara; ils contemplèrent ce tourbillon majestueux que forme le fleuve en se précipitant de roche en roche et en revenant sur lui-même comme éffrayé de sa propre audace; ils virent avec terreur, d'une élévation de trois cents pieds, le noir trou du Manitou et ce ne fut pas sans un frisson général que leur esprit pénétra dans ce gouffre effroyable; Leur esprit était vivement frappé de tout ce qu'ils avaient vu, ainsi que d'un bruit lointain semblable au tonnerre et qui ne cessait de se faire entendre. Un religieux pressentiment leur révélait qu'ils allaient assister à l'un des grands mystères de la nature, et ils sentaient ce que dut éprouver le législateur hébreux lorsque sur le Sinai le tremblement des terres et les éclats de la foudre lui apprirent que la voix allait se faire entendre, et que toutes les fibres de son corps se tordant comme le ver de terre, lui annoncèrent que la créature allait paraître devant le Créateur. Aussi, ce fut sans étonnement, mais dans le silence profond de l'estase, qu'au détour d'une des sinuosités du prodigieux torrent, et à la faveur d'une éclaircie qu'un ouragan récent avait ouverte, comme un profond sillon, parmi les pins épais, qu'ils contemplèrent la sublimité du spectacle qui s'offrait à leurs yeux. Ils se trouvaient alors au milieu de l'ample théâtre immense que forment les élites, et entourés de tous côtés par ces prodigieuses masses d'eau, qui, se précipitant de sommets à pic, entraînent avec fracas les lourds blocs qui s'opposent à leur passage, et forment trois branches principales qui, semblables à la main du festin de Balthazar, semblent menacer sans cesse le monde d'une destruction prochaine. De toutes parts s'élevaient d'immenses colonnes de vapeurs, qui, s'élançant vers le ciel aussi haut qu'elles viennent de pénétrer profondément dans le gouffre qu'elles ont creusé, et qui, retombant de nouveau et se condensant encore une fois en une écume blanchissante, forment un torrent furieux qui déchire le sol, renverse les forêts, et, par sa force prodigieuse et sa furieuse rapidité, ne peut être comparé qu'à la foudre.

Les épaisses forêts vierges, qui se pressent de toutes parts sur les sommets d'alentour, augmentent encore, par les couleurs si variées qu'elles assument dans la saison avancée de l'année, la grandeur extraordinaire de cette scène: sur le ver obscur des pins se détache le jaune-clair des chênes à moitié desséchés, ainsi que le rouge éclatant de l'ébène à sucre, et l'orange et le violet, apanages d'autres habitants de ces solitudes.

Les saints vieillards restent quelques instants immobiles comme le marbre; puis des larmes tombent de leurs yeux, un frémissement convulsif parcourt tout leur corps, et c'est avec peine qu'ils réunissent assez de force pour s'écrier: — Mon Dieu! mon Dieu! que vous êtes grand, et combien sont admirables les œuvres de votre puissance! Au même instant le soleil, se détachant du derrière d'un nuage léger, lance sur la masse vaporisée de ses rayons profonds; aussitôt les bules transparentes se changent en une pluie d'or et de diamants, et le glorieux archange étale sur la masse liquide les splendides couleurs de sa sainte couronne. Oh! il va paraître, sans doute, et déjà la colombe sans tache ne plane-t-elle pas sur cette zone lumineuse, et cet emblème auguste de la Trinité chrétienne ne se pose-t-il pas sur ce mystérieux piédestal? ...

Les Français sentent leurs genoux fléchir, et c'est prosternés sur la terre et la tête renversée dans la poussière, que de leur poitrine haletante s'échappe à leur insu le glorieux Te Deum. Les guerriers cuirés qui les entourent ne peuvent eux-mêmes rester impassibles devant la solennité du spectacle, et, vaincus par une humilité si nouvelle pour eux, se précipitent sur le sol, et, eux aussi, inclinent les plumes de l'aigle des combats qui ornent leur tête aliène. Les missionnaires se relèvent, et, par une inspiration céleste, c'est avec l'eau de la cataracte elle-même qu'ils répandent autour d'eux le symbole vivant du baptême.

Cette conversion fut sincère, et les nouveaux néophytes firent constamment de leurs corps un bouclier à leurs bienfaiteurs, et aujourd'hui même, en remerciant le ciel de leur avoir accordé la lumière et la foi, les Hurons n'oublient jamais de rendre des actions de grâce aux saints hommes qui en furent les instruments.

Hennepin était destiné à de grandes choses: il devait découvrir le Mississippi, et descendre ce grand des eaux jusqu'à son embouchure dans la mer mexicaine. A lui, les voyageurs purent adresser cette question d'Alexandre à son père: Après vous, que nous restera-t-il à faire? De CASTELNAU.

ACADEMIE DES SCIENCES.

Séance du 18 janvier.

L'éther sulfurique est le produit de la distillation d'un mélange égal d'alcool et d'acide sulfurique. C'est un liquide incolore d'une odeur forte et suave, d'une saveur chaude et piquante; il ne transmet pas la lumière électrique, et réfracte fortement la lumière; sa densité est par rapport à l'eau de 1,263 à la température de 20 degrés. Il n'est pas un réceptif où l'on fait le vide, il bout à la température ordinaire; sous une pression de 0m. 76, il entre en ébullition à 35° 63; exposé à un contact d'air, il se vaporise,

et produit un tel froissement qu'il s'évapore et se condense en un petit vase de verre contenant de l'eau, ce liquide gèle en fournissant à l'éther la couleur dont il a besoin pour se réduire en vapeur. Cette dernière propriété a été mise à profit pour dissiper ou diminuer certains maux de tête. On applique un linge imbibé d'éther sur le front, ou l'on verse quelques gouttes de ce liquide sur les tempes, ou souffié dessus, et le froid qui résulte de sa vaporisation produit un soulagement instantané, mais le plus souvent de courte durée. L'éther se solidifie à -140.

Mis en contact avec l'air dans un flacon fermé, l'éther, passé en partie à l'état d'acide acétique. Chargé de vapeurs d'éther, l'oxygène détonne par le contact d'un corps en combustion ou d'une étincelle électrique.

Le mélange de parties égales, en poids, d'alcool et d'éther, avec addition de 21 gouttes d'huile douce de vin, par 61 grammes de ce composé constitue la liqueur minérale d'Hoffman.

L'éther dissout les graisses, les huiles, le camphre, les baumes naturels, les résines, le caoutchouc; il dissout le principe vésicant des cantharides et le principe irritant du garon. Sa composition, d'après Th. de Saussure, est: Carbone..... 58,20 Hydrogène..... 22,14 Oxygène..... 19,66 Et, selon M. Gay-Lussac, il est formé de: Hydrogène pur carboné..... 100,00 Eau..... 31,95

L'éther absorbe et dissout l'ammoniac, l'acide carbonique et le gaz nitreux; il dissout le soufre, l'iode, le phosphore, le deutoclorure d'or et celui de niobium.

Tous les éthers appartiennent, dit-on, par leurs propriétés médicinales, à la classe des diffusibles, et on les a divisés en deux sections, savoir: les éthers non acides et les éthers acides. La première section renferme ceux dans lesquels l'alcool et l'acide sont parfaitement combinés et forment un corps particulier composé d'oxygène et de carbone, comme les éthers sulfurique, phosphorique et arsénique. La seconde section se compose d'alcool et d'alcool saturé l'un par l'autre, comme les éthers nitrique et acétique, ou seulement d'acide et d'hydrogène peracétique, comme les éthers hydrochlorique et hydrobromique.

Parmi les éthers non acides l'éther sulfurique est le seul entérique que l'on emploie à l'extérieur et à l'intérieur. On vient de voir que, pour les céphalalgies, et particulièrement pour celles qui sont caractérisées par de la chaleur, avec direction du sang vers la tête, l'éther, y appliqué extérieurement, avait quelquefois produit d'heureux résultats de même que dans certaines brûlures superficielles dans des névralgies et des rhumatismes. Maintenant, que se passe-t-il lorsque l'éther est ainsi extérieurement appliqué? La voix: Après le froid résultant de la vaporisation survient une réaction superficielle avec développement d'une chaleur plus ou moins vive et passagère.

En fait à petites doses dans l'estomac, l'éther détermine un sentiment de chaleur dans toutes les parties qu'il traverse, et surtout vers le cardia et le pylorus. Ce sentiment se propage rapidement dans tous les organes, y déterminant une sensible excitation, et donne lieu à un dégagement de gaz par la bouche. Toutefois, ces effets ne sont pas constants: chez les uns le système nerveux se calme, chez d'autres, il est plus ou moins vivement excité tantôt, la simple odeur de ce liquide détermine des convulsions violentes, tantôt il les apaise.

Mais à part ces sortes d'effets vicieuses et d'états spéciaux ou se trouvent les individus au moment même où l'on emploie ces agents médicamenteux, les effets généraux de son ingestion dans l'estomac sont les suivants: excitation générale, exhalation, transpiration cutanée augmentée, spasmes diminués. Mais lorsque la dose de ce liquide est plus forte, la somnolence, l'abattement, un état de paralysie momentanée de l'estomac et des intestins, une atonie des muscles locomoteurs, ne manquent pas de se produire. Nous avons vu la femme d'un pharmacien des hôpitaux de Paris, pour qui l'eau-de-vie camphrée et l'éther étaient les deux boissons passionnelles. Son état d'ivresse et d'abattement général, lorsqu'elle était ivre d'éther, durait une heure; lorsqu'elle avait bu de l'eau-de-vie camphrée, son ivresse durait douze heures. Buequet, pour calmer les douleurs d'une affection cancéreuse qu'il portait dans l'intestin colon, prescrivit jusqu'à une pinte d'éther par jour. Lorsqu'il mourut, on l'ouvrit; tout le tube intestinal était enflammé; mais il ne survint pendant tout le temps qu'il avait fait usage de cette boisson, avait éprouvé du soulagement; de sorte qu'on peut dire que la phlegmasie de ses intestins résultait tout aussi bien de son affection cancéreuse que du remède qu'il lui avait opposé.

En résumé, les propriétés immédiates de l'éther ingéré dans les intestins sont, à quelques exceptions près, toujours primitivement excitées, et l'action sédatrice qui en est l'issue, toujours dans le plus grand nombre de cas, est relative à l'individu, à la maladie contre laquelle on emploie ce médicament, et à la dose à laquelle on l'administre; car, ainsi qu'on vient de le voir, son usage peut aller jusqu'à stupéfier, comme les liqueurs enivrantes.

L'éther sulfurique introduit dans les organes respiratoires à l'état gazeux et mêlé d'air atmosphérique, produit d'abord dans les poumons un sentiment agréable de fraîcheur, excite ensuite mollement la muqueuse bronchique, favorise l'expectoration des matières qui l'embarassent, et diminue par degrés la toux et la dyspnée. Pris par la bouche, on respire, il calme les accès d'asthme, le cardialgie, les vomissements et les coliques. Il existe même un petit appareil pour faire passer dans les bronches une certaine quantité d'éther en vapeur: il consiste en un petit flacon de verre à deux tubulures et qu'on remplit à moitié d'éther. L'une des tubulures reçoit un tube qui s'ouvre d'une part dans l'air atmosphérique et plonge de l'autre dans l'éther; l'autre tubulure est courbée et sert à l'aspiration du liquide. L'air atmosphérique introduit par la première tubulure, traverse l'éther et s'inspire de sa vapeur qu'il porte dans les voies respiratoires. A l'aide de cet appareil, on fait respirer les malades pendant une ou deux minutes, et l'on retarde ce mode de respiration cinq à six fois, et même plus, par jour. On se sent aussi avec succès de la volatilité de l'éther pour faire pénétrer dans le pharynx et les poumons différentes substances médicamenteuses qui se dissolvent dans l'éther, et dont on fait respirer les vapeurs, telles que l'opium, la ciguë, le succin, le baume du Pérou et de tolu, le storax, etc., etc.

Touto était à peu près la somme des connaissances chimiques et thérapeutiques de l'éther, lorsque deux Américains, MM. Jackson et Morton annoncèrent qu'ils venaient de pratiquer cinq opérations, sans que les sujets en aient eu conscience, et cela par suite de l'aspiration prolongée, de la part de ces cinq personnes, de la vapeur de l'éther qui, chez elles, avait déterminé une insensibilité complète,

ou, si l'on veut, une stupéfaction. Toujours est-il que trois enfants ont subi par ce procédé chacun l'amputation d'une dent, et que deux autres personnes ont été amputées sans donner le moindre signe de douleur.

A peine cette nouvelle était-elle arrivée en Angleterre que M. Liston, chirurgien de l'hôpital *University College*, stupéfié un de ses malades et l'ampute de la cuisse: la ligature des artères terminée, le malade reprend ses sens et déclare qu'il n'a éprouvé aucune douleur, bien qu'il n'eût pas entièrement perdu la conscience de lui-même. Puis, M. Liston procède à une exoché, ou arrachement d'ongle; puis à l'élargissement, par l'instrument tranchant, d'une bouche partiellement occlusa. Même succès. Enfin, dans les deux cas qui suivent, savoir: une amputation d'avant-bras et l'exécision d'une tumeur du sein, M. Liston, pendant dix minutes consécutives, fait aspirer de la vapeur d'éther à ses deux malades et n'obtient aucun succès. Quand à M. Ferguson, de l'hôpital de King's-College, trois épreuves, trois succès. Dans un cas, le malade avait comme ressenti une piqûre de sangsue. On est pas plus courtois que l'éther.

L'appareil dont on se sert aujourd'hui est le même que celui dont nous avons donné plus haut la description, avec cette seule différence qu'au lieu d'éther, ce sont des éponges imbibées d'éther qu'on place dans le flacon.

A Bristol, M. Lansdown ampute de la jambe un jeune homme éthéré, pendant quinze minutes que dure l'opération, demeure dans un état parfait de tranquillité, sans parole ni mouvement. En revanche, M. Mac-Murdough, après deux aspirations d'éther par un enfant de six ans, lui de-articula un doigt sans qu'il s'en aperçût.

Enfin, le bruit de tant et de si éclatant succès arrive en France. Il est important de savoir si nos chirurgiens procéderaient comme leurs confrères de New-York, de Londres et de Bristol, et si, avant d'expérimenter sur les malheureux, ils ne tenteraient pas d'abord quelques expériences sur les animaux, afin de déterminer les effets physiologiques ou autres résultant de l'aspiration de l'éther.

On devait surtout s'attendre à ce qu'ils fissent d'abord sur eux-mêmes des épreuves qui ne sont pas sans quelque danger, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et qui surtout ont présenté à ceux qui les ont devancés dans la carrière médicale des succès, des difficultés et des déceptions inexplicables jusqu'à ce jour. Vain espoir, et pourtant les journaux déjà ont retenti des succès de nos chirurgiens. C'est d'abord un jeune homme qui aspire de la vapeur d'éther pendant deux minutes, et est si complètement stupéfié, qu'il ne sent pas le bistouri de l'opérateur qui lui agrandit un phlegmon suppuré à l'extrémité inférieure de la jambe: puis un Italien respire pendant cinq minutes de l'éther, et dit avoir eu la conscience qu'on lui enlevait une tumeur qu'il portait au cou, mais n'ayant point éprouvé de douleur; puis une troisième malade ne se trouva éthérée qu'au bout de dix-huit minutes, et se réveilla au second coup de bistouri que le chirurgien porta sur la tumeur qu'elle avait au cou, et souffrit conséquemment tout le reste du temps.

Un quatrième malade, dont la jambe avait été brisée par un wagon, ne fut éthérée qu'au bout de dix-sept minutes. L'opération qu'il subit ne lui fit éprouver que la sensation d'une légère égratignure de la jambe avec la pointe d'un canif. Enfin le cinquième sujet fut tout à fait réfractaire à l'action de l'éther, qu'il respira durant dix minutes.

La diversité d'action de l'éther sur tous les sujets dont nous venons de parler prouve la prodigieuse variété d'idiosyncrasies des malades, et nous regrettons qu'on n'ait pas mieux étudié ses effets, avant de procéder comme on a fait sur eux. Mais tout le monde n'a pas la même légèreté, et nous allons donner l'analyse des phénomènes qu'a éprouvés un de nos jeunes chirurgiens des hôpitaux de Paris, qui, moins pressé que ses confrères, s'est soumis lui-même aux épreuves de la stupéfaction éthérée. Voici comment il a procédé: il a pris un flacon à deux tubulures, dont l'une plongeait dans l'éther et l'autre aboutissait à sa bouche. Les bulles qui soulevaient le liquide produisaient à chaque aspiration, l'air chargé de vapeurs d'éther pénétrait dans ses poumons. Les phénomènes se succédèrent dans l'ordre qui suit:

Les premières aspirations furent presque insupportables. Au bout de quelques instants, il éprouva une sorte d'engourdissement des mains et des pieds, ainsi que de fortes envies de vomir. Le poids devint très irrégulier: de légers vertiges se manifestèrent; une sensation brûlante de vapeur d'éther dans la bouche, dans l'arrière-gorge et dans tout le tube intestinal se fit sentir; des larmes survinrent; puis, enfin, il s'habitua à cette atmosphère; et, au bout d'un quart-d'heure, il n'était nullement éthéré; mais, long-temps après cette épreuve, il conserva dans la bouche le sentiment de chaleur que nous avons signalé, sa tête était devenue très pesante, et tout le reste du jour il ressentit des palpitations.

A tous ces faits, quels faits nouveaux est venue apporter la section de médecine dans la discussion de ce jour? Aucun. Nous nous trompons: l'un de ces messieurs, ignorant sans doute l'atmosphère de Borquet, ou n'en tenant pas compte des sons qu'il avait offerts ses instincts, avec l'idée de faire respirer de la vapeur d'éther à des malades affectés de pleurésies et de pneumonie. Le résultat de cette imprudence a été d'aggraver leur état. Ce qui prouve que les effets de l'éther ne sont pas toujours d'une parfaite innocuité, et que la stupéfaction est un moyen très instable et conséquemment très suspect. Attendez, et surtout gardez-vous de prononcer, avant examen, des succès que le trépanisme, le hachich et l'opium pourraient, au premier abord, revendiquer au même titre que l'éther. Désarticulez la cuisse à un ture ivre de thériaque, si ne sentira rien: vous ferez de la chirurgie, mais vous ne ferez pas pour cela de la science. Preuve: nous sommes sûr qu'il n'y a aucun danger à supprimer la douleur dans les opérations chirurgicales, et vous aurez déjà fait un grand pas pour la solution de la question que vous traitez aujourd'hui sur le vivant, le contenu à la main, avant de l'avoir étudiée sur des animaux, et sur vous-mêmes.

Le 21 mars 1781, un jeune chirurgien soutenait sa thèse de docteur devant la faculté de Médecine. Le sujet qu'il avait choisi pour cette solennité, offrait un intérêt tout particulier, et qui, plus est, l'aveu l'avait traité avec un talent remarquable: voici le titre de cette thèse: *De membrorum amputatione rarissime administranda cum quasi abroganda. Auctore: Joannes, Uricus, Bilguerius.*

Certes, voilà un sujet bien plus digne d'études, bien plus intéressant à résoudre que cette stupéfaction problématique qui jamais ne hâtera la guérison d'aucune maladie chirurgicale, et trompera souvent sur l'état physiologique des malades.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 2 MARS 1847.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le monde politique commence à s'impacienter. On se demande partout: Quo va faire lord Elgin? Allons-nous demeurer jusqu'à la session prochaine avec une administration que M. Draper lui-même a déclarée deux fois insuffisante et incomplète, en voulant s'appuyer sur l'opposition et faisant des propositions d'alliances à quelques uns de ses chefs? M. Viger n'a pas été remplacé; M. Papi-noua a toujours été prêt à résigner et ne conserve son portefeuille qu'en attendant qu'on lui ait trouvé un successeur. Le Bas-Canada ne sera plus représenté que par M. Smith dans le conseil, M. Daly devant occuper bientôt la place de secrétaire civil.

Que va-t-on faire? Cela est bien difficile à dire, car rien ne transpire pour satisfaire l'impacience du public. Il se présente cependant de bien graves questions devant le conseil, de bien importantes nominations à faire; le gouverneur doit comprendre combien il lui importe en ce moment d'avoir un conseil constitutionnellement organisé pour l'avis. Il doit donc se hâter en même temps que le peuple de ce pays à droit d'attendre de lui qu'il ne demeure pas longtemps encore sans avoir à ses côtés un tel conseil, autrement il pourrait bientôt se trouver dans l'embarras.

Est-ce que M. Draper placé, comme il est aujourd'hui en ce qui concerne sa position comme il l'a connue ne devrait pas ou compléter son ministère ou bien résigner. Il sait que tous les jours il viole la constitution et cependant il ne fait rien. L'opinion publique a raison de s'impacienter.

S'il plaît à M. Draper de ne rien faire, lord Elgin peut bien, lui qui peut être appelé tous les jours à exercer sa prérogative et qui a besoin d'avisés capables et responsables, lord Elgin peut bien dire: nous, nous, rappeler à son premier ministre les règles de la constitution et le sommer de compléter son cabinet ou de résigner.

Nous ne devons rien cacher au gouverneur, le peuple Canadien a attendu avec impatience mais en vain quelques signes de vie de la part de M. Draper et de son cabinet; maintenant c'est vers son Excellence que se tournent les yeux. Il doit connaître déjà la valeur de son cabinet. Ses ministres actuels au lieu de s'occuper des affaires du pays, cherchent à se placer convenablement. Il est bruit de la nomination de M. John Joseph le beau fils du juge Hagerman à la place de greffier du conseil législatif. On dit que cette nomination dont nous avons déjà parlé, est faite à la condition que le juge Hagerman cédera sa place à M. Draper. M. Smith serait fait juge puisé, M. Daly secrétaire civil, et au diable la responsabilité.

Le gouverneur doit s'apercevoir des intrigues de ses ministres, et avant de faire des nominations comme celles de MM. Rolland, Smith et Joseph, il doit avoir pris de lui un conseil complètement organisé, prêt à porter la responsabilité de tous les actes du gouvernement.

Nous avons foi dans l'intégrité et l'impartialité de lord Elgin. Nous croyons qu'il est venu en Canada, avec le désir et la résolution de rendre justice à tout le monde, et nous espérons qu'il va bientôt appeler M. Draper au sentiment de ses devoirs.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES.

Montréal ressemblait hier à une ville prise d'assaut. Nous ne voulions pas croire à l'organisation des *L. P. S. Cavaliers, Dolphins, Shed Cap* pas plus qu'à la venue des gens de Rawdon, pour empêcher nos élections par la violence; mais il a bien fallu y croire hier matin. Des bandes de gens, de canaille, d'assassins ont parcouru la ville en tout sens, poussant des hurlements, déclarant des armes à feu, bravant et menaçant les citoyens paisibles. Quo faisant la police durant ce temps-là? Elle faisait ce qu'elle pouvait, mais elle ne pouvait rien. Nous n'entendons faire aucun reproche au col. Ermatinger, car il a déployé son activité et son énergie accoutumées. Si ceux qui composent la police étaient tous du calibre de leur maître, il y aurait en moins de troubles. Comme elle est aujourd'hui il faudrait 500 hommes au lieu de 60, pour tenir la paix aux élections.

N'est-ce pas ridicule, honteux, déshonorant pour la capitale du Canada de voir des 4 à 500 hommes, étrangers à la ville, en guenilles, armés de bâtons de piques, de manches de haches, de fusils, pistolets, etc., parcourir les rues en voitures à la file sans rencontrer personne pour les arrêter, les disperser? C'est pourtant ce qui est arrivé hier. Vers deux heures de l'après-midi, nous avons vu ces scènes de nos yeux, dans la rue St. Paul. Toutes les boutiques étaient fermées comme un dimanche. Quelques coups de pistolets ont été tirés aux fenêtres, des citoyens ont été assaillis et cruellement battus, des bâtons et des pierres étaient lancés aux croisés, et cela sans provocation aucune. Mais on est allé plus loin encore. Des tentatives ont été faites à la plupart des polls, afin de s'emparer des livres des électeurs. Aux quartiers St. Laurent et Est, on a réussi. Les livres de St. David ont été mis en pièces, et ceux de St. Damas ne l'ont pas été parce qu'il eut la présence d'esprit de les changer et d'en substituer d'autres.

Malgré tous ces efforts, malgré la violence, notre parti a encore triomphé. Au quartier Est M. Oumier est élu par une majorité de deux voix. Au quartier St. Antoine M. Bourret avec une grande majorité. Au quartier St. Laurent M. Larocque à une majorité de 61. Au quartier Ste. Anne M. Tully à une Majorité de 93. Au quartier St. Louis M. Ward a été élu sans opposition. Au quartier Ste Mario M. Lynch'a obtenu une grande majori-

té. Enfin, au quartier St. Jacques M. Beaudry'a gagné aussi son élection à une immense majorité. Le Col. Gagy est élu pour le quartier Ouest. Pour celui du Centre il y a contestation entre C. S. De Bleury et M. Wm. Smith.

LA PLACE DE JUGE EN CHEF.

La polémique récemment élevée dans la presse de cette ville, au sujet de la place vacante de Juge en Chef, ne doit pas flatter agréablement l'orgueil de M. James Smith, le procureur-général. Il y est traité d'une façon à lui faire regretter amèrement d'avoir jamais accepté une place importante contre le sentiment public, et surtout d'avoir voulu braver insolemment cette même opinion publique; en plusieurs circonstances et notamment durant la première session du présent Parlement. James Smith est un homme jugé à sa juste valeur, et ses amis et ses partisans même, n'ont pas osé le défendre contre l'accusation d'incapacité qui a été formulée contre lui par des journaux de toutes les opinions politiques. Quelques uns, le *Herald* et le *Transcript* ont repoussé comme exagérée la prétention du *Pilot* que la position de M. Smith au barreau était dans les derniers rangs de la profession; mais ces feuilles même, le *Herald* surtout, qui s'est montré en plusieurs occasions le champion du procureur-général, n'ont pu le représenter comme un homme capable de remplir les hautes fonctions de Juge en Chef. Tout le monde est d'accord que son office actuel de procureur-général d'après la pratique suivie en Angleterre, lui donne droit à la place vacante par la mort de M. Vallières, mais tout le monde s'accorde à dire en même temps que M. Smith ne peut et ne doit pas être nommé. En présence d'une opinion publique aussi unanime, la nomination de M. Smith est hors de question. Ce serait une injure au pays entier.

La discussion roule ensuite sur la position de M. le Juge Rolland, ses services, ses droits, &c. La nomination de ce monsieur est recommandée par quelques journaux. Il a même paru dans la *Gazette* une correspondance signée *Justitia*, dans laquelle, un ami de M. le Juge Rolland, s'efforce de prouver que la pratique en Angleterre n'est pas contraire aux prétentions de ce dernier, et que dans ce pays, depuis vingt-cinq ans, plusieurs Juges Puissés ont été fait Juge en Chef. Nous ne voulons pas nier ces faits, mais ce sont des exceptions qui prouvent la règle et rien au-delà. Aujourd'hui qu'on désire établir, qu'il est si important d'établir, permanent l'indépendance des Juges, l'opinion publique a raison de se prononcer contre la nomination de M. Rolland. On se rappelle la fameuse affaire de l'Halbans Corpus. On a dit dans le temps, et ce fait n'a jamais été contredit, que l'opinion de M. Rolland, exprimée dans une lettre à M. Bédard, avant sa suspension était en faveur de l'Halbans Corpus, et cependant quelques semaines après, il jugeait contre cette même opinion, et refusait le writ. Nous ne prétendons pas dire que M. Rolland a jugé en cette occasion contre sa conscience. Il a pu changer d'opinion après les plaidoiries, &c.— Mais nous revenons sur cette affaire, parcequ'elle tend à prouver combien il importe à la liberté du sujet et à la dignité des tribunaux, que l'indépendance des Juges soit établie. Les cours de justice doivent être au-dessus de tout soupçon, et elles ne sauraient l'être sans cela. Qu'arriverait-il si on confirmait les prétentions de M. Rolland en le nommant? Tous les Juges Puissés auraient droit d'attendre la promotion et l'avancement. Jugez combien les sujets, les habitants du pays, pourraient en souffrir, dans leurs personnes et leurs propriétés, s'ils se présentaient contre la Couronne dans les Tribunaux.

Mais voyez encore ce qu'on fait dire aujourd'hui à un des collègues de M. Rolland. Ce serait M. Day, le plus jeune des juges puissés de ce district, qui aurait écrit et solennellement déclaré, que si M. Rolland n'est pas fait Juge en chef, il résignerait. Voilà quelque chose d'inouï, d'inconvenant au dernier point. Est-ce que M. Day devrait avoir affaire dans la nomination du juge en chef? Convient-il à un Juge de parler ainsi? On voit quel effet aurait la pratique d'avancer les juges puissés. Un juge serait porté à se mêler aux intrigues politiques, pour gagner les bonnes grâces des partis. M. Day désire évidemment la nomination de M. Rolland, nous n'en doutons nullement; ses intérêts le portent à la recommander même en menaçant de résigner, ce qu'il ne fera jamais, soyez-en sûr; M. Gale étant malade, comme on sait, et le juge Rolland ne pouvant servir encore que cinq à six ans, M. Day voit dans l'avancement de ce dernier, la chance prochaine d'hériter de la place. C'est là ce qui l'a tant agité.

Nous nous flatons que l'opinion publique sera respectée et qu'on n'établira rien en ce pays, contraire à la pratique suivie en Angleterre en pareil cas. Le pays a droit à cela.

Le comité de secours pour l'Irlande et l'Écosse a reçu depuis la dernière liste les sommes suivantes:

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes entries for Olivier Berthelet (£12 10 0), Mademoiselle Berthelet (5 0 0), MM. J. & J. Mahoney (5 0 0), J. B. Lewis Richmond (5 0 0), Mrs. Hamilton (10 0 0), H. Taylor (10 0 0), Dr. McCulloch (10 0 0), G. W. Wicksteed (5 0 0), Wm. Connolly (3 0 0), P. L. Panet (3 15 0), John Birss (3 0 0).

L'association des Instituteurs de ce district se-rece-e réception du *Manuel de la Temprance*, de M. Chiniquy, et offre à ce monsieur ses re-mercements.